



Si le CHU de Caen va mal..... le PERSONNEL aussi !

Profitons de la visite dans notre établissement des experts de la Haute Autorité de Santé (certification) pour nous faire entendre !

Venez nombreux exprimer votre mécontentement !

Entre les agents qui attendent et aspirent à partir et les jeunes qui sont déjà « désabusés ».....le présent et l'avenir inquiètent chacun d'entre nous !

Il est temps de montrer à notre direction et à la HAS notre « Ras le Bol », en dénonçant collectivement :

- Les mauvaises conditions de travail
- La peur de faire une faute professionnelle
- Le manque de reconnaissance
- La mobilité intra-pôle ou inter-pôles
- Le non respect des plannings
- Les réductions d'effectifs depuis des années
- Les différentes pressions exercées à tous les niveaux hiérarchiques

Débrayage dans le hall de la tour

(Niveau 1, près du bureau des entrées)

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

De 10H00 à 12H00

Le droit de grève est une liberté fondamentale reconnue à tous les agents de la fonction publique hospitalière, cependant pour assurer la continuité des soins, vous pouvez être assigné. Cette assignation doit vous être remise en main propre et vous devez signer un récépissé. Il vous est possible de poser 1h, 2h, 3h, ou une demi-journée de grève.